

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 11 Déc 98
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2548

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité de formation : AIDE-TAILLEUR DE PIERRE (CONVENTION)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 356105U11X1
Domaine : 302 Construction-SE:construction,équipement du bâtiment

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. Le Directeur général adjoint,

Franchimont

Christelle FRANCHIMONT
Attachée

G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Steels(02/210.58.42) ou Mr Dejardin(02/210.58.42)

1.2.a
25/04

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

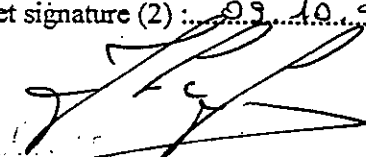
DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Leferre
administrateur de l'pvc

Date et signature (2) : 09.10.98


2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Aide - Tailleur de pierre (convention)

CODE DE L'U.F. (3)	<u>356105011X1</u>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	<u>308</u>
--------------------	--------------------	----------------------------------	------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 4 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 4 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) 356105011x1	Code du domaine de formation : (4) 302
--	--

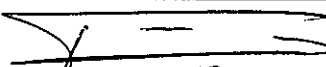
11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (4)	<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Technologie de la taille de la pierre	CT	B	60
Dessin et lecture de plan	CT	B	40
Travaux pratiques de la pierre et méthode	PP	L	240
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	40
		Total des périodes	380

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Néant Le 2.12.1998 

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD

04 DEC. 1998

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

01.03.96

Annexe 1 de l'U.F. : CONVENTION : Aide-tailleur de pierre

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières :

Afin de contribuer efficacement à l'amélioration d'un cadre de vie urbain

- aborder en connaissance de cause les tâches où interviennent des notions liées à la taille de la pierre.
- sensibiliser les étudiants aux différents types de matériaux pierreux et à la technologie de la taille
- initier les étudiants à la taille de la pierre et au débitage dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène

1. CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

1.1 En français

- Lire et comprendre un message simple, lié à la vie quotidienne, plus précisément :

- lire couramment avec une prononciation correcte et en respectant les pauses de sens correspondant à la ponctuation;

- répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites;
- consulter des ouvrages de références familiers, tels que dictionnaires, annuaires, tables de matières

- S'exprimer oralement et par écrit :

- produire des énoncés variés (informatifs, narratifs, injonctifs, expressifs), au message simple mais clair.

A l'oral, le débit sera fluide et la prononciation correcte.

L'écrit respectera les règles fondamentales d'orthographe, la ponctuation, les majuscules et l'écriture sera lisible.

1.2 En mathématique:

Savoir

- calculer (addition, soustraction, multiplication, division)
- reconnaître les figures planes classiques et calculer leur périmètre et leur surface.
- construire une droite parallèle ou perpendiculaire à une droite donnée.
- mesurer et construire un angle à l'aide du rapporteur
- pratiquer les conversions de mesures (longueur, aire, volume, masse, durée)

2. TITRE POUVANT EN TENIR LIEU :

CERTIFICAT D'ETUDES DE BASE

Annexe 3 de l'U.F. : CONVENTION : Aide-tailleur de pierre

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU
LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**Technologie de la taille de la pierre**

L'étudiant sera capable de décrire, expliciter ou motiver les techniques utilisées lors des opérations suivantes:

- analyse des supports sur chantiers,
- techniques d'entretien, de réparations et de restauration.
- méthodes de marquage des pierres d'après le bordereau d'appareillage,
- méthodes de manipulation et stockage des pierres et des marbres,
- méthodes de traçage en vue du débitage,
- méthodes de débitage,
- méthodes de mesure et de vérification,
- opérations préparatoires à la toilette de pierres et des marbres,
- taille à la machine et à la main (anciennes et modernes),
- ravalements et les moulurations à la main,
- collage, masticage, doublage,
- assemblage et de pose de pierres et de marbres (harmoniser, sceller, accrocher et ancrer, jointoyer, nettoyer, cirer et protéger),
- meulage, bouchardage, ciselage
- calcul les surfaces développées et les cubes suivant les codes de mesurage
- rédaction des bordereaux

Connaissance des matériaux

L'étudiant sera capable de décrire et d'expliquer les propriétés des matériaux dans des situations, ou dans le cas de phénomène physiques ou mécaniques en rapport avec le métier tels que:

- résistance à la traction et à la flexion, porosité et capillarité, résistance au gel et aux intempéries, résistance à l'usure.
- écoulement des eaux et étanchéité, forces et leviers,

Dessin et lecture de plan

L'étudiant sera capable, à partir de tracés professionnels, de

- appliquer des principes géométriques (perpendicularité, parallélisme, valeurs angulaires, axes de symétrie, tangentes)
- réaliser des tracés géométriques
- lire et compléter des plans cotés courants en interprétant codes et symboles
- commenter par écrit des perspectives simples (perception spatiale)

Travaux pratiques de la pierre et méthode

- mise en place, tri et évacuation des pierres et marbres,

Face à des situations concrètes nécessitant une approche pré-professionnelle , de manière autonome, l'étudiant sera capable de

- mettre l'atelier en ordre,
- trier et stocker à la main les retailles de pierres, par épaisseur,
- étaler au sol les moellons par mètre carré en vue de la livraison,
- exécuter une face vue de moellons par coupage à la main, à partir de morceaux de tranches,
- exécuter à la main les toilettes des pierres suivantes :
 - boucharder aux bouchardes légères
 - ciseler une palette à 20 coups
- préparer le dégauchissage d'une face par traitements successifs.
- tailler un joint rectiligne à partir d'une pièce à chant coup
- préparer des mortiers de pose
- préparer des mortiers de jointolement
- jointoyer les pierres
- cirer les pierres
- exécuter à la machine portative les travaux suivants :
 - meulage
 - rainurage léger
 - chanfreinage
- exécuter le débitage à la machine
- travailler le petit granit dans le cadre de petits travaux routiers

. Annexe 5 de l'U.F. : CONVENTION : Aide-tailleur de pierre

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, à partir d'un problème concret et dans le respect de consignes reçues, l'étudiant sera capable de

- décrire les principes généraux inhérents à la technologie de la taille de pierre
- identifier et définir propriétés des matériaux traités par le tailleur de pierre
- aborder efficacement une tâche de débitage et de taille, sous contrôle d'un tailleur de pierre, et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène
- réaliser de petits travaux routiers avec du petit granit

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- précision et fiabilité des références technologiques
- validité et adéquation des choix des techniques pour la réalisation de l'ouvrage
- qualité de finition du travail

Annexe 6 de l'U.F. : CONVENTION : Aide-tailleur de pierre

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Un expert, exerçant la profession depuis six ans, ou jouissant d'une expérience minimum de six ans, récente et reconnue par l'Association Belge des tailleurs de pierres, et possédant en outre un titre pédagogique